

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 26 NOVEMBRE 2024
PARIS OU À DISTANCE



TOUTE L'ACTUALITÉ ET LES NOUVELLES PRATIQUES 2024

CONVENTIONS INTRA-GROUPE

**Maîtrisez les nouvelles pratiques 2024
pour négocier et rédiger vos accords
intra-groupe**



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation.



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr

**Johanne COUTIER**

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance

En matière de conventions intra-groupe, les risques de requalification ne manquent pas. Que l'on songe à une **opération courante** requalifiée en convention réglementée, à des **garanties prises dans une filiale** qui engagent tout le groupe, à la **mise en jeu d'une garantie de passif** étendue au groupe, à la « **mise à disposition de salariés** » requalifiée en prêt de main-d'œuvre illicite, ou encore à des **conventions d'intégration fiscale** requalifiées en subventions indirectes... De nombreux exemples de requalification de **conventions intra-groupe** peuvent engager la **responsabilité du groupe**, c'est pourquoi il est nécessaire de les encadrer au mieux.

En parallèle de ces risques, il est également indispensable de **maîtriser les nouvelles pratiques 2024** en matière de **conventions intra-groupe**, notamment la question de la **facturation des Management Fees intra-groupe**, la mise en place de conventions d'assistance administrative, ou encore l'identification des nouveaux pièges en matière de **conventions d'intégration fiscale** ou de **synergies financières intra-groupe**.

C'est pourquoi nous vous proposons la **conférence d'Actualité « Conventions intra-groupe »**, qui réunit **d'éminents praticiens pour maîtriser toutes les nouvelles pratiques 2024 dans les accords intra-groupe**.

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques
- Juristes d'entreprise
- Avocats, consultants, conseils
- Commissaires aux comptes, experts-comptables, comptables
- Directeurs financiers, contrôleurs de gestion et trésoriers

POURQUOI ?

- Maîtrisez toute l'actualité et les nouvelles pratiques 2024 qui impactent vos conventions intra-groupe
- Opération courante, garantie prise dans une filiale, mise en jeu d'une garantie de passif, « mise à disposition de salariés » : quels risques de requalification de vos conventions intra-groupe ?
- Management fees intra-groupe, conventions d'assistance administrative, prêts et avances intra-groupe, conventions d'intégration fiscale : sur quels points devez-vous être vigilant suivant les nouvelles pratiques et décisions en la matière ?
- Un rendez-vous exceptionnel pour questionner vos conventions de trésorerie, d'assistance administrative ou de garantie au sein du groupe en bénéficiant de conseils de praticiens de haut niveau
- Mesurez l'impact du contrôle des commissaires aux comptes sur vos conventions

COMMENT ?

- Un contact direct et privilégié avec les avocats et experts-comptables, praticiens reconnus en la matière qui animent la conférence
- Alternance d'exposés et de débats pour approfondir certains points
- Un support écrit est remis à chaque participant en début de conférence afin de disposer d'un outil de travail permanent
- Une conférence en hybride : en présentiel dans un grand hôtel du cœur de Paris ou en distanciel.

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués

**CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL**

Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



MARDI 26 NOVEMBRE 2024

8h45 Accueil des participants

9h00 Conventions intra-groupe : comment les traiter en pratique ?

- Quelle pertinence de ces conventions ?
- Quelle organisation de ces conventions avec les autres documents juridiques des groupes de sociétés ?
- Dans quelle mesure les conventions intra-groupe sont-elles des conventions réglementées ?
- Quels engagements visés ? Quelles personnes concernées ?
- Qu'est-ce qu'une opération « courante conclue à des conditions normales » ?
- Rémunération des dirigeants : quelles spécificités ? Quand constituent-elles des conventions réglementées ?
- Quelles procédures de contrôle ?
- Quelles conséquences du non-respect des procédures légales ?
- Conseils techniques et juridiques de rédaction

Benoit GOMEL

Caroline BUYSE

Avocats au Barreau des Hauts-de-Seine

CMS FRANCIS LEFEBVRE

10h00 Commissaires aux comptes : comment utilisent-ils leur pouvoir de contrôle au sein des groupes ?

- Maîtrisez les spécificités de l'audit au sein des groupes ?
- Comment le contrôle des conventions réglementées est-il mis en œuvre ?
- Quelles sont les conséquences des analyses par le commissaire aux comptes ?
- Quelles nouveautés intégrer en matière de doctrine ?

Nicolas AUBRUN

Associé – Commissaire aux comptes & Expert-comptable

ADVOLIS ORFIS

11h00 Café-Networking

11h15 Comment facturer les Management Fees intra-groupe ?

- Comment répartir les prestations entre les différentes filiales ?
- Comment facturer les prestations ? Quelles méthodes ? Quels prix ? Quels taux de marge ?
- Comment faire la différence entre les rémunérations des mandataires sociaux et les Management Fees ?
- De quels documents disposer pour répondre en cas de contrôle fiscal ?
- Comment optimiser la centralisation des services grâce aux conventions d'assistance administrative ?
- Identifiez les accords facilitant la synergie : quels enjeux ?
 - Typologie des flux et paramètres
 - Assistance commerciale, marketing, ressources humaines, informatique, juridique... : pour quels services ?
- Comment mettre en place les conventions d'assistance administrative ? Quelles sont les conventions litigieuses ?
- Quelles contraintes juridiques à l'international ?
- Quel système de facturation adopter au sein d'un groupe ?
- Rédaction des conventions : maîtrisez les clauses clés
- Quels moyens de contrôler l'effectivité des prestations dans un cadre international ?

Eric LESPRIT

Grégoire DE VOGÜE

Avocats Associés

DELOITTE

12h15 Synergies financières intra-groupe : comment optimiser votre trésorerie ?

- Pourquoi se tourner vers une stratégie de financement intra-groupe plutôt que vers les acteurs traditionnels (banques, marchés) ?
- Prêts et avances intra-groupe : quelles règles suivre ?
- Centrales de trésorerie : quelles modalités utiliser en pratique ? (Centrale notionnelle et centrale physique)

- Où localiser la société pivot : en France ou à l'étranger ? Selon quels critères de choix ?
- Centrales de trésorerie : quelles règles suivre ?
- Quelles conventions envisageables en matière de financement intra-groupe ?
- Quelle documentation de ces transactions ?

Fabien FONTAINE

FS Transfer Pricing | Partner

PWC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13h15 Déjeuner

14h30 Mobilité des salariés au sein d'un groupe : quelles modalités choisir et comment éviter les risques ?

- Mise à disposition des salariés : quel est l'encadrement juridique ?
- Transfert / mutation : changement d'employeur définitif ?
- Délit de prêt de main-d'œuvre illicite : quelles évolutions ?
- Convention de transfert entre différentes sociétés : quelles règles suivre dans sa rédaction ?
- Personnel détaché : quelle solution concernant les délégations de décision, etc. (rémunération des dirigeants)

Thomas SALOMÉ

Avocat Associé

CAPSTAN

15h30 Conventions d'intégration fiscale : quels sont les pièges à éviter et les précautions à prendre ?

- Quelle répartition de la charge d'impôt ?
- Les conceptions possibles, les clauses spécifiques
- Quels paramètres autres que fiscaux prendre en compte ?
- L'apport de la jurisprudence et l'état de la doctrine administrative
- Les problématiques posées par les sorties de groupe : indemnisation ou non, clauses de rendez-vous, la gestion des acomptes de l'exercice de sortie de groupe...
- Comment éviter le risque de requalification en subventions indirectes ?
- La formalisation de la convention

Eric QUENTIN

Avocat à la Cour - Associé

HOCHE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

16h30 Café-Networking

16h45 Abus de biens sociaux et opérations intra-groupe : quelles situations à risque ? Quelles parades possibles ?

- Quels éléments constitutifs du délit d'ABS ?
 - Quels contours de l'ABS par abstention ?
 - L'intérêt à agir et la recevabilité des parties civiles
- Quelles sont les opérations admises ?
 - Avance de trésorerie
 - Conventions de mandat de service
 - Engagements de caution
 - Cessions d'actions
 - Facturation de prestations fictives
- Les pratiques en marge de l'ABS : la tentation de la délocalisation
- ABS : quel point de départ du délai de prescription ?
 - La compétence des juridictions françaises en matière pénale
 - Quelles spécificités de la procédure devant la juridiction d'instruction ?
 - Le recours à la qualification d'abus de confiance à défaut de celle d'abus de biens sociaux : comment y faire face ?
- Délinquance économique : quelle réalité pénale pour les groupes ?
- Quel nouveau mode de calcul du délai de prescription ? Une limitation du nombre des sanctions ?

Loïc HENRIOT

Avocat à la Cour

HENRIOT & ASSOCIÉS

17h45 Clôture de la journée



EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part du groupe ABILWAYS (EFE, CFPJ).
Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de la part du groupe ABILWAYS :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Mardi 26 novembre 2024

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

